



Stéphane LE FOLL

**Ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt**

Michel SAPIN

**Ministre du Travail, de l'emploi, de la formation
professionnelle et du dialogue social**

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Le 26 septembre 2013

Michel Sapin et Stéphane Le Foll signent une convention-cadre avec les professionnels de la production agricole

Michel Sapin, ministre du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ont signé hier la convention-cadre triennale (2013-2015) entre l'Etat et les organisations professionnelles et syndicales représentatives de la production agricole, et relative au financement d'actions de qualification et de requalification des salariés et des demandeurs d'emploi.

Le secteur de la production agricole, en raison de sa spécificité, a pu conserver une partie des financements de la formation, normalement mutualisés au niveau interprofessionnel, avec comme exigence de faire plus et mieux en matière de qualification des publics les plus fragiles.

La convention signée hier est le gage du respect de cette exigence. Elle doit permettre d'agir de manière renforcée pour l'accès à l'emploi et à la qualification des jeunes et des salariés les plus fragiles et de sécuriser les parcours professionnels des actifs face aux mutations que connaît le secteur.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'engagement gouvernemental dans la bataille pour l'emploi, en pleine cohérence avec les orientations de la loi sur la sécurisation de l'emploi et de la négociation en cours sur la formation professionnelle : agir pour les plus fragiles, notamment les demandeurs d'emploi, sécuriser les transitions professionnelles et accompagner les mutations économiques et technologiques.

Cette convention constituera un levier supplémentaire pour transformer la baisse notable du nombre de demandeurs d'emploi constatée au mois d'août (50 000 demandeurs d'emploi de moins en catégorie A) en une tendance durable permettant d'inverser dans la durée la courbe du chômage.

Contact presse du Ministère du Travail : 01 49 55 31 02 - cab-tef-presse@cab.travail.gouv.fr

Contact presse du Ministère de l'Agriculture : 01 49 55 59 74 - cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr